

# ATOM

## MANETTE



### Déclaration de conformité (DoC) UE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

#### NOUS (FABRICANT OU REPRÉSENTANT AUTORISÉ) :

**NOM DE L'ENTREPRISE :** XYZ Reality Ltd  
**ADRESSE :** Unit G0. G02  
338-346 Goswell Road, Angel,  
Clerkenwell, London, EC1V 7LQ  
**PAYS :** United Kingdom

#### DÉCLARONS SOUS NOTRE SEULE RESPONSABILITÉ, QUE LE PRODUIT :

**NOM DU PRODUIT :** Manette Atom  
**NUMÉRO DE SÉRIE :** XYZ-22-01

LIEU ET DATE D'ÉMISSION  
(DU PRÉSENT DOCUMENT) :

07/09/2022

SIGNÉ PAR OU POUR  
LE FABRICANT :

DR KAZ KHAKI  
VP TECHNOLOGY



### Organisme notifié

TÜV SÜD, Fareham, PO15 5RL  
TÜV SÜD, Warwickshire, CV37 0EX  
BSI Group, Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam, Netherlands

Besoin d'autres informations ? Rendez-vous sur [www.xyzreality.com](http://www.xyzreality.com)  
ou contactez [hello@xyzreality.com](mailto:hello@xyzreality.com)

LIEU ET DATE D'ÉMISSION  
(DU PRÉSENT DOCUMENT) :

07/09/2022

SIGNÉ PAR OU POUR  
LE FABRICANT :



DR KAZ KHAKI  
VP TECHNOLOGY

Auquel se réfère la présente déclaration est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable suivante :

### DIRECTIVE DE COMPTABILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (2014/30/UE)

<b>EN 61000-6-2</b>	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-2 : Normes génériques - Norme d'immunité pour les environnements industriels
<b>EN 61000-6-4</b>	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-4 : Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements industriels
<b>EN 61000-3-2</b>	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
<b>EN 61000-3-3</b>	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension, pour les appareils ayant un courant appelé inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
<b>ETSI EN 301 489-1</b>	Comptabilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et services radio ; Partie 1 : Exigences techniques communes; Norme harmonisée pour la comptabilité électromagnétique
<b>ETSI EN 301 489-17</b>	Comptabilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et services radio; Partie 17 : Conditions spécifiques pour les systèmes de transmission de données à large bande; Norme harmonisée pour la comptabilité électromagnétique
<b>Article 3.1(a) - Protection de la santé et de la sécurité</b>	CEI 62368-1:2014, EN 62368-1:2014, EN 62368-1:2014/ A11:2017, UL 62368-1:2014, CSA/CAN C22.2 No. 62368-1-14, AS/NZS 62368.1:2018 et EN 50566 2017

### DIRECTIVE DES ÉQUIPEMENTS RADIO (2014/53/UE)

<b>ETSI EN 300 328</b>	Systèmes de transmission à large bande; Équipements de transmission de données fonctionnant dans la bande de 2.4 GHz; Norme harmonisée pour l'accès au spectre radioélectrique
------------------------	--

### DIRECTIVE ROHS (2011/65/UE)

<b>EN 50581:2012</b>	Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses
----------------------	---

# DECLARATION DE CONFORMITE

et que le produit est conforme aux normes et/ou autres documents normatifs suivants :

## NORMES SUPPLEMENTAIRES

<b>FCC CFR 47 Partie 15 Section C</b>	Rayonnements intentionnels
<b>ISED RSS-247</b>	Systèmes de transmission numérique (STN), systèmes à sauts de fréquence (SSF) et dispositifs de réseaux locaux exempts de licence (RL-EL)
<b>ISED RSS-GEN</b>	Exigences générales relatives à la conformité des appareils radio
<b>FCC CFR 47 Partie 15 Section B</b>	Rayonnements non intentionnels
<b>ICES-003</b>	Équipements de technologie de l'information (incluant les appareils numériques)
<b>CEI 62133-2</b>	Piles et batteries secondaires contenant des électrolytes alcalins ou autres non acides - Exigences de sécurité pour les piles secondaires scellées portables, et pour les batteries fabriquées à partir de celles-ci, destinées à être utilisées dans des applications portables - Partie 2 : Systèmes de batteries lithium
<b>UL2054</b>	Batteries domestiques et professionnelles
<b>CEI/EN/UL/CAN/CSA/ AS/NZS 62368-1</b>	Équipements des technologies de l'audio/vidéo, de l'information et de la communication - Partie 1 : Exigences de sécurité

LIEU ET DATE D'ÉMISSION  
(DU PRÉSENT DOCUMENT) :

07/09/2022

SIGNÉ PAR OU POUR  
LE FABRICANT :



DR KAZ KHAKI  
VP TECHNOLOGY

**XYZN**<sup>TM</sup>

Besoin d'autres informations ? Rendez-vous sur [www.xyzreality.com](http://www.xyzreality.com)  
ou contactez [hello@xyzreality.com](mailto:hello@xyzreality.com)